HAL
open science

Pour en finir avec Aristote : l'Arrêt burlesque de Boileau (1671)

Francine Wild

▶ To cite this version:

Francine Wild. Pour en finir avec Aristote : l'Arrêt burlesque de Boileau (1671). Colloque international : Aristote dans l'Europe des XVIe et XVIIe siècles, Transmissions et ruptures, Nov 2015, Nancy, France. pp.389-402. hal-03559405

HAL Id: hal-03559405
https://hal.science/hal-03559405

Submitted on 6 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour en finir avec Aristote : l'*Arrêt burlesque* de Boileau (1671)

Francine WILD
Université de Caen

L'*Arrêt burlesque* paraît anonymement en août 1671. Il était, selon Boileau qui le reconnaît enfin pour sien dans l'édition de ses œuvres en 1701, « composé […] afin de prévenir un Arrêt très sérieux, que l'Université songeait à obtenir du Parlement, contre ceux qui enseigneraient dans les Écoles de philosophie, d'autres principes que ceux d'Aristote ». L'*Arrêt burlesque* est donc dirigé directement contre une éventuelle procédure judiciaire pour maintenir par l'autorité la doctrine d'Aristote. Il fut apparemment inutile, puisqu'il semble qu'aucun arrêt de ce genre n'ait été voté par le Parlement. On ne peut pas davantage évoquer une influence de l'*Arrêt burlesque* sur l'opinion, même à terme. La domination sans partage d'Aristote dans l'université prend fin dans les toutes dernières années du XVIIe siècle ; c'est alors que le cartésianisme remplace l'aristotélisme comme référence de fond dans les thèses de l'université, de façon massive[1]. Cette révolution intellectuelle se produit comme une révolution tranquille, en très peu de temps mais discrètement. La publication de l'*Arrêt burlesque* n'a joué aucun rôle. Les attaques contre la modernisation de l'enseignement se multiplient dans les années qui la suivent ; le roi interdit l'enseignement de Descartes par trois fois, en 1671, 1685, 1691, et en 1699 encore, Edme Pourchot, professeur de philosophie qui avait publié depuis quelques années une *Institutio philosophica* d'inspiration cartésienne[2], était poursuivi devant le Parlement de Paris comme « enseignant une méchante doctrine ».

Après la première parution en 1671, l'*Arrêt burlesque* fut publié de nouveau, toujours anonymement, dans plusieurs recueils[3]. Lorsqu'il est intégré à l'édition « favorite » des *Œuvres diverses* de Boileau en 1701, le texte a évolué. Les variantes sont nombreuses. Pour cette communication, j'ai établi ma propre édition de ce texte actuellement difficile à trouver. On le trouvera donc à la suite de cet article, ce qui me permet, plutôt que de multiplier les citations, de renvoyer à la ligne concernée par une simple indication entre parenthèses. J'ai

[1] Voir Laurence Brockliss, « The moment of no-return : the university of Paris and the death of aristotelianism », *Science & Education*, XV, 2006, pp. 259-278.

[2] Edme Pourchot (1651-1734) publia son cours de philosophie revu et amélioré en 4 volumes successifs. Il reprit et améliora l'ouvrage, sous un titre devenu pluriel en 1700 (*Institutiones philosophicae*), jusqu'à la fin de sa vie.

[3] La notice de l'édition des *Œuvres complètes* de Boileau par A. Adam et F. Escal, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1966, p. 1066, indique plusieurs de ces recueils mais ne mentionne pas la version de 1694 du *Menagiana* (Paris, P. et F. Delaulne, 2 vol.) où j'ai moi-même rencontré l'*Arrêt Burlesque*.

repris, comme les éditeurs principaux[4], le texte de 1701, en adaptant l'orthographe, et j'ai indiqué les deux variantes les plus significatives, à mon avis, de l'édition de 1671, celles qui éclairent le mieux le sens du texte.

En 1671, Nicolas Boileau Despréaux a trente-cinq ans et il est déjà reconnu en tant que poète, pour ses *Satires*. Il n'est plus le pilier de cabaret qu'il a été dans ses jeunes années, il est protégé par Mme de Montespan et a publié une première *Épître* louant le roi pour ses victoires, qui marque son assagissement[5]. Il est à un tournant de sa carrière. L'*Arrêt burlesque* semble le ramener en arrière, au temps où il se mettait volontiers les puissants à dos, et où il était un pilier du cabaret de la Croix Blanche. C'est peut-être pour cette raison qu'il a mis si longtemps à avouer en être l'auteur.

Ce texte drôle est élaboré sur la base de quelques procédés élémentaires, qu'il convient d'abord d'analyser. J'essaierai ensuite de faire la liste des domaines scientifiques abordés. À partir de là nous pouvons espérer mieux voir ce que recouvre cette lutte contre Aristote.

Le texte relève du genre parodique. L'exercice pratiqué par Boileau consiste à s'emparer d'un modèle bien rigide, tant par son langage spécifique et archaïsant que par les formes nécessaires, celui d'un arrêt de cour de justice. Dans ce moule, on coule un discours de dérision et de fantaisie, parfois jusqu'au nonsens, comme Rabelais[6] qui inspire certainement Boileau. Peut-être y a-t-il dans l'*Arrêt burlesque*, comme dans plusieurs passages de Rabelais, le souvenir des *causes grasses* pratiquées jadis lors du carnaval[7]. L'imitation formelle, nécessaire à la réussite du jeu parodique, n'est pas difficile pour l'ancien étudiant en droit qu'est Boileau[8]. Mais l'invention – du thème, des personnages, des détails piquants – importe plus encore : l'arrêt « burlesque » a pour fonction de dénoncer l'autre arrêt, celui du Parlement auquel on s'attend, par des substitutions qui le ridiculisent. Il ne s'agit pas seulement de rire, mais aussi de réfléchir grâce au rire. C'est une forme de rire à but sérieux, un *spoudogeloion*, que Boileau développe, là encore comme l'a fait avant lui Rabelais.

---

[4] On trouve principalement l'*Arrêt burlesque* dans l'édition Adam-Escal citée dans la note précédente, pp. 327-330 ; et dans l'édition de poche : *Œuvres 2*, chronologie et préface par Sylvain Menant, Garnier-Flammarion, 1969.

[5] Il n'aura pourtant accès au roi, et une pension royale, qu'après la mort de Chapelain en 1674. Celui-ci ne lui avait pas pardonné le *Chapelain décoiffé*, et le roi respectait le vieux poète.

[6] Voir en particulier le chap. 12 de *Pantagruel*, « Comment Pantagruel donna sentence sur le différend des deux seigneurs » : dans le jugement de Pantagruel règne le nonsens, mais il s'appuie sur de nombreuses lois existantes, dont il donne les références comme le ferait un magistrat ou un jurisconsulte.

[7] Du XVe au XVIIe siècle, on plaidait une *cause grasse* au Parlement de Paris le jour du jeudi gras (le jeudi précédant le mercredi des cendres, qui était aussi le premier jour du carnaval), sur un thème prêtant à plaisanterie. Des avocats réputés se livraient volontiers à l'exercice, les plaidoyers furent quelquefois publiés.

[8] Boileau, ayant achevé ses études secondaires en 1652, entama des études de droit et fut reçu avocat en 1656. Il ne tarda pas à chercher un autre état.

Le principal procédé est le recours à l'allégorie : Aristote d'une part, la Raison de l'autre, deviennent des personnes, assistées d'alliés ou d'amis qui peuvent être des hommes (« cartésiens » ou « gassendistes »), des concepts (les « entités »), des réalités physiques (le cœur, le foie, le feu). Le recours à l'allégorie n'est pas rare au XVIIe siècle ; on s'y prête dans les cercles mondains et précieux, en particulier sur des thèmes galants : qu'on pense à la « carte du Tendre ». Furetière, bon ami de Boileau, a publié en 1658 une *Nouvelle allégorique* où la Princesse Rhétorique, dont le premier ministre est Bon Sens et dont le Conseil est composé de quarante sages barons, est attaquée par le prince Galimatias et ses régiments composés de figures de style. L'allégorie à cette date est bien moins riche qu'au Moyen Âge, le plus souvent réduite à un jeu d'esprit et à un message univoque, mais elle est d'autant plus aisée à pratiquer. Le lecteur a le plaisir de découvrir les sous-entendus et les intentions polémiques subtilement présentés.

Dans l'*Arrêt burlesque*, Aristote n'est plus le philosophe antique (sinon par le rappel d'Alexandre le Grand) mais un « maître en blanc », « ancien professeur royal en grec », tandis que la Raison n'est plus une faculté de l'esprit mais « une inconnue ». Ces personnifications permettent d'inventer des rencontres cocasses. La trouvaille la plus forte de Boileau consiste à opposer Aristote et la Raison comme les deux parties opposées d'un procès. L'effet immédiat est d'assimiler Aristote à tout ce qui peut apparaître contraire à la raison. En outre, dès lors qu'Aristote est présenté comme « ancien et paisible possesseur [des] écoles [de l'université] » (l. #), et la Raison comme une intruse, l'opposition entre eux nous renvoie à toute une tradition de satire de l'enseignement. Déjà chez Rabelais celui-ci était présenté comme un lieu de rabâchage, et cette thématique entraîne mécaniquement le rire et la sympathie de beaucoup d'anciens élèves et même de nombreux maîtres. L'idée revient plusieurs fois sous diverses formes : la circulation du sang n'est soutenue que par « la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles » (l. ##) ; le Parlement de Stagyre, dans sa décision finale « a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université » (l. ##) ; il déclare au passage qu'en médecine « ladite Raison n'[a] jamais été admise ni agrégée au corps de ladite Faculté, et ne [peut] par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été » (l. ##). Sans cesse l'université est en accusation, associée au ressassement et à l'absence de réflexion.

La formulation juridique entraîne un champ lexical de la propriété et de l'agression : la Raison, nous venons de le voir, est une intruse, elle « [entre] par force », « expulse » Aristote avec l'aide de « quidams factieux », « gens sans aveu » ; de son côté Aristote est « ancien et paisible possesseur » (l. #-#) des écoles de l'Université. C'est donc la Raison qui est l'élément

perturbateur. Quant aux questions factuelles du trajet du chyle ou du sang, elles sont posées en termes de propriété, de pouvoir et d'abus de pouvoir : c'est avec l'autorisation d'Aristote que le cœur commande aux nerfs, et c'est par « une procédure nulle de toute nullité » que la Raison fait « voiturer » et « circuler impunément » le sang (l. ##-##) : on notera au passage le glissement de sens autour de la notion de *circulation*. Le droit donne traditionnellement la priorité à l'ordre établi, à la stabilité des choses – c'est un peu sa raison d'être. Son vocabulaire figé contribue à l'impression d'immobilisme : ce texte parodique critique de fait le formalisme juridique en général, mais simultanément, en s'appuyant sur lui, l'encroûtement des responsables du savoir que sont les universitaires. Autre procédé sur le même thème, l'oxymore qui souligne les œillères des médecins : guérir avec des « drogues inconnues » est déclaré « tortionnaire et abusif » (l. ##). Boileau ajoute à son propos au fond sérieux des détails cocasses : à propos du feu qu'Aristote situe dans la région supérieure, il est question des « certificats dudit philosophe » et des « visites et descentes faites par lui sur les lieux » (l. ##-##) : les termes de procédure connus s'appliquent à des réalités pour lesquelles ils n'ont aucune pertinence. On va jusqu'à la fantaisie verbale avec des créations comme les « pétréités et polycarpéités » (l. ##).

Les décisions de l'Arrêt vont toutes en faveur de la bêtise : les professeurs devront enseigner Aristote, « sans que pour cela ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments » (l. ##). Et l'Arrêt « enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs, et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant toute expérience à ce contraire » (l. ##-##), nous précipitant dans l'absurde. Les notions-clés de part et d'autre sont l'*expérience*, et face à elle l'autorité, représentée par un vocabulaire très varié, et assurée de son pouvoir.

Qui sont les ennemis d'Aristote, et quelles sont les matières concernées ?

Les « quidams factieux » sont nommés d'emblée : « Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes » (l. #-#). La liste est variable et extensible au fil des éditions : en 1671 il n'y a que les « de Cartistes et Gassendistes », en 1674 « les surnoms de Cartésiens, nouveaux philosophes, circulateurs et Gassendistes ». Les « Malebranchistes et Pourchotistes » n'apparaissent que dans l'édition de 1701, ces derniers de façon très éphémère puisque dès l'édition de 1702 on n'a plus que des « de Cartistes, Gassendistes et Malebranchistes ». Peut-être Edme Pourchot n'était-il pas assez connu du grand public pour avoir droit de cité auprès des philosophes nommés, dont la renommée a été bien plus durable. Ces variations sont intéressantes, elles suivent au plus près l'existence dans l'université de

partisans d'une pensée novatrice. Descartes et Gassendi semblent être constamment invoqués comme la grande menace, mais l'arrivée de Malebranche et, brièvement, de Pourchot, montre la pénétration des idées « cartésiennes » vers la fin du siècle et confirme ce que montre l'exploration des résumés des thèses soutenues entre 1690 et 1700 menée par l'historien Brockliss[9]. Les quelques noms ou titres d'ennemis d'Aristote nommés au passage nous informent aussi : Rohault[10] est connu comme cartésien, la *Logique* de Port-Royal est d'inspiration cartésienne. Gassendi, très éloigné de la philosophie cartésienne et dont la pensée est relativement peu diffusée, est peut-être mentionné pour élargir la coalition. Les *Traités du quinquina*, le *Journal des Savants*, témoignent discrètement du développement irrésistible des sciences nouvelles.

Sur le fond, quelles sont les théories dépassées qui sont mises en cause ? L'*Arrêt* aborde pêle-mêle la physiologie, la physique, la médecine, la philosophie scolastique.

La découverte du corps humain a fait des progrès substantiels au XVIIe siècle. Boileau n'évoque que des connaissances déjà bien entérinées, celles qui concernent le chyle, et celles sur la circulation du sang, plus célèbres et qui ont fait l'objet de conflits, notamment à Paris. La médecine traditionnelle ne niait nullement le mouvement du sang dans les veines et artères, mais Galien supposait un double circuit, impliquant le foie et le poumon, supposant que le sang passe d'un ventricule dans l'autre par des pores. Surtout, c'était un parcours ouvert, le sang allait nourrir les divers organes et ne revenait pas au cœur. La découverte de la « circulation » fermement établie par Harvey (dans un esprit éminemment aristotélicien[11]) consistait dans le fait que le sang partait du cœur et y revenait. Boileau n'entre pas dans ce détail : il note seulement que c'est le cœur qui va « voiturer le sang par tout le corps » où celui-ci va « errer et circuler impunément ». La circulation du sang en circuit fermé est présentée paradoxalement comme une liberté fâcheuse, voire anarchique. Ce contresens scientifique est un effet du système comique adopté.

La faculté de médecine de Paris combattait farouchement l'enseignement de la circulation. C'est Guy Patin[12], que Boileau ne nomme pas, qui avait inventé le terme de « circulationnistes » pour désigner les médecins sensibles à cette théorie nouvelle. Rappelons

---

[9] Voir L.W.B. Brockliss : « Aristotle, Descartes and the New Science : Natural Philosophy at the University of Paris 1600–1740 », *Annals of Science* 38, 1981, pp. 33–69.

[10] Jacques Rohault (1618-1672) publia sa *Physique* (en français) en 1671. C'est donc un ouvrage tout récent lors de la première parution.

[11] Voir Simone Mazauric, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2009, p. 140. Harvey a une vision finaliste, et détermine un mouvement circulaire, ce qui est un principe aristotélicien du mouvement.

[12] Guy Patin (1601-1672) fut un professeur de médecine connu, un temps doyen de la faculté. Son abondante correspondance le montre comme un esprit libre voire libertin, en même temps que très conservateur du point de vue scientifique.

qu'en 1673, dans *Le Malade imaginaire*, Molière fait de ses médecins ridicules des anti-circulationnistes :

> […] ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine[13].

dit Diafoirus pour vanter son fils Thomas. Il est intéressant de constater que les moqueries portent sur les mêmes points : l'absence de curiosité d'esprit et le refus de prendre en compte l'expérience, et que nous retrouvons accolés les deux mots-clés de *raison* et *expérience*.

L'accusation suivante concerne la physique : « le feu délog[é] de la plus haute région du ciel ». Dans la physique aristotélicienne, les quatre éléments sont classés selon qu'ils sont lourds ou légers : la terre est le plus lourd et a son lieu au plus bas, l'eau un peu moins, l'air est tourné vers le haut, le feu est le plus léger et son aspiration à retrouver son « lieu » dans la hauteur explique la verticalité de la flamme. Bien évidemment, la physique de Descartes détruit cette subjectivité anthropomorphe des éléments, qu'il considère comme un préjugé naïf. Il dénonce les notions de *forme substantielle* et de *qualité réelle* qu'il juge fausses ; on retrouve en partie ces notions devenues plus qu'obscures dans la version de 1671 de l'*Arrêt* (l. ##) : « la matière première, la forme substantielle, et autres pareilles définitions d'Aristote, qu'il n'a pas entendues lui-même ». On y trouve aussi une intéressante indication sur les comètes, qui disparaît des éditions suivantes : elles sont « relégué[es] aux cerceaux de la lune, avec défense de ne jamais sortir pour espionner ce qui se fait dans les cieux » (l. ##). La pensée d'Aristote sépare rigoureusement le monde supralunaire, lieu des êtres éternels et immuables, et le monde sublunaire, lieu de l'imperfection, du mouvement, de la corruption. Comme les comètes apparaissent et disparaissent, elles ne pouvaient appartenir au monde supralunaire, et Aristote, puis Ptolémée, les avaient cantonnées dans des cercles proches de la lune. Galilée, avec sa lunette astronomique perfectionnée, avait rendu évidente l'impossibilité de cette solution. La physique d'Aristote et la cosmologie de Ptolémée restaient pourtant la doctrine officielle enseignée dans les collèges.

En ce qui concerne la médecine et les nouveautés thérapeutiques, il s'agit surtout de la médecine « chimique », c'est-à-dire des médicaments nouveaux ou relativement récents : « vin pur, poudre, écorce de quinquina » : alors que la médecine à l'ancienne n'utilisait que la purgation et la saignée, ainsi que quelques sirops et juleps, cela dans l'esprit de l'équilibre des humeurs issu d'Hippocrate et Aristote, on avait commencé à utiliser des substances nouvelles

[13] Molière, *Le malade imaginaire*, acte II, scène 5.

qui semblaient faire preuve d'efficacité mais qui pouvaient aussi être dangereuses, comme l'antimoine, dès le XVIe siècle. Guy Patin s'insurgeait contre cette nouvelle médecine : dans sa correspondance, il tient le journal des victimes de l'antimoine. On la donnait surtout sous forme d'émétique ; elle avait guéri le jeune Louis XIV en 1658. Le quinquina, très efficace contre la fièvre, était arrivé d'Amérique. L'opposition théorique des deux médecines est profonde, elle met en jeu la conception de l'homme, de la santé et de la maladie. La position traditionnelle est bien caricaturée par Molière, toujours dans *Le Malade imaginaire*, dans la réponse automatique du *Bachelierus* Argan : « *Clysterium donare,/ Postea seignare,/ ensuitta purgare* », et « *si maladia opiniatra non vult se garire* », le *Bachelierus*, après le refrain, ajoute : « *Reseignare, repurgare et reclysterisare* »[14]. Il n'est pas difficile, à Boileau comme à Molière, de mettre les rieurs de leur côté – et aussi tous ceux qui avaient déjà expérimenté les succès de la nouvelle médecine sur eux-mêmes ou leurs proches. Mais c'est un débat qui n'est pas clos lorsqu'ils écrivent.

Quant à la philosophie scolastique, elle ne renvoie pas directement à Aristote mais à Duns Scot, comme le signale le texte. Boileau joue sur la rime pour créer une longue liste à l'intérieur de laquelle apparaissent des termes typiquement scotistes comme l'eccéité, immédiatement suivie de « pétréités et polycarpéités et autres êtres imaginaires » (l. ##). L'*eccéité* correspond à la notion d'individuation chez Scot, qui n'accepte pas l'hylémorphisme tomiste, c'est-à-dire l'idée que l'être individuel est composé d'une matière et d'une forme. C'est donc l'opposition profonde, au niveau ontologique, de deux héritages d'Aristote, qui apparaît ici. Manifestement Boileau n'en a cure, il est clair que tous ces concepts incompréhensibles à ses yeux ne sont là que pour susciter la moquerie, comme c'est déjà le cas chez Rabelais et en général depuis la Renaissance.

Tentons de récapituler les diverses attaques de Boileau. Elles portent sur des domaines limités et ne sont pas parfaitement cohérentes entre elles, elles se situent la plupart du temps à un niveau superficiel (ce qui est normal étant donné le genre littéraire pratiqué), et lorsqu'il s'agit de débats profonds, le poète ne montre pas en avoir conscience : prudence, nécessité littéraire ou légèreté de la vision ? On peut remarquer que les questions qu'il aborde sont déjà depuis longtemps tranchées intellectuellement. Il n'y a aucune nouveauté fracassante dans l'*Arrêt burlesque*. Les points sur lesquels il se montre le plus incisif sont ceux que le public peut aisément vérifier, comme les succès de la médecine empirique, qui permettent des attaques

[14] Molère, *Le Malade imaginaire*, 3e intermède.

contre les médecins assez proches de celles de Molière. En revanche, des débats vraiment importants mais complexes et non encore tranchés, comme celui sur l'existence du vide, sont totalement absents.

Les deux notions-clés qu'on retrouve sans cesse, sont la raison et l'expérience. Comment Aristote, qui a fondé toute sa réflexion sur l'expérience et a édicté des règles de fonctionnement de la raison encore aujourd'hui reconnues et appliquées, a-t-il pu devenir le symbole de l'absence de réflexion, du ressassement et de la bêtise ? C'est qu'il est devenu un drapeau, une référence magique. La plupart des attaques de l'*Arrêt burlesque* ne visent nullement Aristote ni même ses épigones de Galien à Duns Scot, mais bien ceux qui se réclament de lui sans avoir fait grand effort pour le lire, le comprendre, cerner sa pensée. Là encore Molière, tout proche, nous aide : dans *Le Médecin malgré lui*, Sganarelle, faux médecin, cache son ignorance au moyen de pseudo-explications tautologiques : si Lucinde est muette, « cela vient de ce qu'elle a perdu la parole », et la cause de cela, « c'est l'empêchement de l'action de la langue ». Le pauvre Géronte insiste : « Mais encore, vos sentiments sur cet empêchement de l'action de la langue ? » et Sganarelle, à bout d'arguments, dit : « Aristote, là-dessus, dit de fort belles choses ». Lorsqu'il voit que Géronte est réduit au silence par cette référence, il lance : « Ah ! c'était un grand homme ! »[15]. Aristote, chez Molière comme chez Boileau, est le mot magique qui excuse toutes les incompétences et toutes les paresses d'esprit.

On peut pourtant aller un peu plus loin. Notons la menace finale « à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautés » (l. ##) : le qualificatif de *janséniste*, assez incongru ici, renvoie à la nervosité du pouvoir face à toute dissidence, et prouve que Boileau est sans doute moins léger et naïf qu'il ne veut paraître. Alors que la théologie est totalement absente du texte, il est clair que le maintien d'Aristote est surtout le signe du refus de remettre en question la vision du monde traditionnelle, celle que l'Église a adoptée au Moyen Âge et sur laquelle s'est encore appuyée toute la pensée du concile de Trente. Le pouvoir monarchique et l'autorité religieuse refusent conjointement d'entrer dans la modernité de la pensée : le combat des Lumières se profile à l'horizon.

[15] Molière, *Le médecin malgré lui*, acte II, scène 4.

ARRÊT BURLESQUE DONNÉ EN LA GRAND-CHAMBRE DU PARNASSE, EN FAVEUR DES MAITRES ÈS ARTS, MÉDECINS ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE STAGYRE, AU PAYS DES CHIMÈRES, POUR LE MAINTIEN DE LA DOCTRINE D'ARISTOTE

Vu par la Cour la requête présentée par les régents, maîtres ès arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs noms que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de Maître *en blanc* Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collège du Lycée et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux ; contenant que depuis quelques années une inconnue nommée la Raison aurait entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite Université, et pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes, gens sans aveu, se serait mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts auraient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations et raisonnements diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine, ce qui serait directement opposé aux lois, us et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote aurait toujours été reconnu comme juge sans appel et non comptable de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui, elle aurait changé et innové plusieurs choses en et au-dedans de la Nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avait accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle aurait cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, aurait attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps[16], avec plein pouvoir au sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et les artères, n'ayant aucun droit ni titre pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles.

Aurait aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendu qu'il n'avait là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites par lui sur les lieux. Plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la Faculté de médecine, se serait ingérée de guérir, et aurait réellement et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, et même continues, avec vin pur, poudre, écorce de quinquina[17] et autres drogues inconnues audit Aristote et à Hippocrate son devancier, et ce sans saignée, purgation ni évacuation précédentes ; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif ; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite Faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois, Denyau[18] et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'aurait pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes : ce qui est d'un exemple très dangereux, et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortilèges et pactes avec le diable. Et non contente de ce, aurait entrepris de diffamer et de bannir des écoles de philosophie les formalités, matérialités, entités, virtualités, eccéités, pétréités, polycarpéités et autres êtres imaginaires, tous enfants et ayants cause de défunt maître Jean Scot leur père[19] ; ce qui porterait un préjudice notable et causerait la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y était par la Cour pourvu.

---

[16] Le passage du chyle dans le sang a été établi par Jean Pecquet en 1651, la circulation du sang, par Harvey en 1628. Les deux étaient loin d'être acceptés en 1671.

[17] Le quinquina, rapporté du Pérou par des Jésuites vers 1630, était déjà bien connu pour son efficacité contre la fièvre et contre le paludisme. Il avait guéri le jeune Louis XIV d'une fièvre en 1649.

[18] Médecins connus. Blondel et Courtois sont traditionnels et anticirculationnistes. Denyau en revanche, partisan de l'antimoine, est un « moderne ». Courtois et Denyau sont encore nommés côte à côte dans la satire X (Boileau, *Œuvres complètes*, éd. A. Adam et F. Escal, Gallimard, « La Pléiade », 1966, p. 73).

[19] Déjà chez Rabelais le vocabulaire de la scolastique de Scot et Occam est l'objet de moqueries (voir *Gargantua*, chap. XII, à l'explicit)

Vu les libelles intitulés *Physique* de Rohault, *Logique* de Port-Royal, Traités du Quinquina, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi[20], et autres pièces attachées à ladite requête, signée CHICANEAU, procureur de ladite Université. Ouï le rapport du conseiller commis. Tout considéré.

La Cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance desdites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régents, docteurs, maîtres ès arts et professeurs de ladite Université, sans que pour cela ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs, et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine[21]. Défend à la Raison et à ses adhérents de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes ni continues, par mauvais moyens et voies de sortilèges comme vin pur, poudres, écorce de quinquina et autres drogues non approuvées ni reconnues des Anciens. Et en cas de guérison irrégulière par icelles drogues, permet aux médecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, sirops, juleps et autres remèdes propres à ce, et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étaient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles et s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés et évacués.

Remet les entités, identités, virtualités, eccéités et autres pareilles formules scotistes, en leur bonne fame et renommée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois et Denyau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant et conformément aux descentes faites sur les lieux. [A relégué les comètes aux cerceaux de la lune, avec défense de ne jamais sortir pour espionner ce qui se fait dans les cieux. Défend aussi à tous libraires et colporteurs de vendre et débiter à l'avenir le Journal des Savants[22] et autres libelles concernant de nouvelles découvertes, à moins qu'elles ne servent pour faire entendre la matière première, la forme substantielle, et autres pareilles définitions d'Aristote, qu'il n'a pas entendues lui-même[23].] Enjoint à tous régents, maîtres ès arts et professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé, et de se servir pour raison de ce, de tels raisonnements qu'ils aviseront bons être, et aux répétiteurs hibernois et autres leurs suppôts de leur prêter main-forte, et de courir sus aux contrevenants, à peine d'être privés de disputer sur les prolégomènes de la logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université ; lui fait défenses d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautés. Et à cet effet sera le présent Arrêt lu et publié aux Mathurins de Stagyre, à la première Assemblée qui sera faite pour la procession du Recteur, et affiché aux portes de tous les collèges du Parnasse et partout où besoin sera. Fait ce trente-huitième jour d'août onze mille six cent soixante et quinze.

Collationné avec paraphe.

---

[20] Le *Traité de Physique* de Rohault, publié en 1671, était tout récent ; la *Logique* « de Port-Royal » d'Arnauld et Nicole fut publiée en 1662 ; les *Exercitationes paradoxicae adversus Aristoteleos* de Gassendi remontent à 1649.
[21] L'édition de 1671 précisait « pour être tiré sans mesure ».
[22] Le *Journal des Savants*, fondé en 1665 par Denis de Sallo puis supprimé, reprit sous la direction de l'abbé Gallois en 1666. Il était hebdomadaire mais paraissait de façon assez irrégulière jusqu'en 1687 où il devint très régulier sous la direction du président Louis Cousin.
[23] Passage supprimé après 1671.